

**ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE
2013**

DE L'AAIHP

TENUE LE 17 MARS 2014

ORDRE DU JOUR

- 1 . RAPPORT MORAL DU PRESIDENT : Emmanuel **CHARTIER-KASTLER***
- 2 . RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE GENERAL : François **DANIEL***
- 3 . RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER : Philippe **BRUN***
- 4 . DISCUSSION SUR LES STATUTS / LA COTISATION*
- 5. QUESTIONS DIVERSES (à faire inscrire en début de séance auprès du Secrétaire général)*
- 6 . DEPOUILLEMENT ET PROCLAMATION DES RESULTATS DES ELECTIONS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION*

PRESENCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESENTS

Claude François DEGOS - Alain HAERTIG- Philippe BRUN– Antoine CASTEL–Emmanuel
CHARTIER KASTLER - François DANIEL - Jérémie LEFEVRE - Christophe TRESALLET - André
COHEN DE LARA– Pierre DESBIEZ- Claude HAMONET- Sylvie Athéna ROUER SAPORTA -
Bernard KRON- Bernard SEGUY- FRIJA MASSON Justine

EXCUSES

ARSAC Michel- Richard VILLET- Marc-Antoine ROUSSEAU- Laurence BASTIEN
Clément BOUCCARA - Rozen d'ESPEREY - Jean VALTY- JeanNicolas VIDART - Daniel
WALLACH

ABSENTS

LENGLET Julien

MEMBRES DE L'AAIHP

Jean-Pierre BRUNET - Ivan LAPREVOTTE – Maryse HUBERT - Georges OUTZEKHOVSKY -
Patrick SERPEAU - Alain RIBRIOUX- Morgan ROUPRET - Stratis MALIAKAS - Annie
STAMMLER- Marie Jeanne GODEAU- Philippe MONGREDIEN

INVITES

Robert HAIAT – Danièle OHL-TRUSCELLI

VOTE POUR LA MODIFICATION DES STATUTS

Nombre de membres de l'association ayant le droit de vote convoqués : 1412

Nombre de présents : 26

Nombres de représentés : 56

Résultat du suffrage : 82 votes

- POUR 77
- CONTRE 0
- ABSTENTIONS 5

Défaut de quorum, le vote se fera en Assemblée Générale Extraordinaire qui sera convoquée ultérieurement.

VOTE POUR AUGMENTATION DE LA COTISATION

Nombre de membres de l'association ayant le droit de vote convoqués : 1412

Nombre de présents : 26

Nombres de représentés : 56

Résultat du suffrage : 82 votes

- POUR 77
- ABSTENTION 0
- CONTRE 5

L'augmentation de la cotisation est votée

VOTE POUR ELECTION CA

(NOMBRE DE COTISANTS 2013 : 1412)

1 - AIHP

- **SORTANTS QUI NE SE REPRESENTENT PAS**

Marc-Antoine ROUSSEAU

Laurence BASTIEN

- **SORTANTS QUI SE REPRESENTENT**

Jérémie LEFEVRE

Claude HAMONET

Bernard KRON

Sylvie-Athéna ROUER SAPORTA

- **NOUVEAUX CANDIDATS**

Jean-Pierre BRUNET

Jean-Pierre COUSTEAU

Philippe MONGREDIEN

2 - INTERNES

Justine FRIJA MASSON

Julien LENGLET

Nombre de membres de l'association ayant le droit de vote convoqués : 1412

Présents : 26

Représentés : 76

Résultat du suffrage : 102 votes

RESULTAT DES VOTES

Claude HAMONET	84	élu
Jean-Pierre BRUNET	82	élu
Jérémy LEFEVRE	81	élu
Jean-Pierre COUSTEAU	77	élu
Sylvie-Athéna ROUER SAPORTA	73	élue
Bernard KRON	66	élu
Philippe MONGREDIEN	66	

Egalité : le candidat le plus âgé est retenu - Philippe MONGREDIEN n'est pas élu

LISTE DES DECEDES 2013

Michel ALISON 1944	Gilbert HUAULT 1958
Yves Raymond ALLAIRE 1962	François ISELIN 1956
Pierre ANTONIETTI 1979	Philippe ISORNI 1939
Robert AUROUSSEAU 1944	Bernard LEGER 1938
Jacques BOISSON 1956	Michel LEGER 1944
Serge BONFILS 1946 (concours de liquidation 1945)	Claude MAGLOIRE 1960
François BONNET DE PAILLERETS 1954	Gérard MANTOUX 1938
Alain BOUDINET 1975	Henri MATHIEU 1954
Pierre BOULLEZ 1954	François MIKOL 1955
Jean Paul BOUVERET 1970	Renée NARBOUTON 1954
Jean Marie BRAC 1944 (concours spécial pour prisonniers)	Vincent PACAULT 2000
Claude BRAMI 1957	Michel PERROTIN 1956
Fernand BRICOUT 1955	Alain PERVES 1965
Jacques BRUEZIERE 1944	Thong PHAM VAN 1976
François CASASOPRANA 1994	André PITON 1946 (concours de liquidation 1945)
François CHAIN 1954	Bernard PONS 1952
Julien COHEN SOLAL 1953	Alec PROCHIAANTZ 1939
Georges CREMER 1957	Philippe RAULT 1967
Claude CREPY 1946 (concours de liquidation 1945)	Philippe RAVERDY 1950
Serge André DELFAU 1961	Jean-François ROQUES 1956

Fabien DEMARIA 1997
Jean Sauveur ELBAZ 1957
David ELKHARRAT 1978
Jacques FAIVRE 1950
Jean FLORENT 1958
René Joseph FLURIN 1946 (concours de liquidation 1945)
Jean Claude GAUTIER 1953
Yves GERSANT 1959
Paul Joseph Jules GUERIN 1950
Robert HOURTOULLE 1944

Jean Pierre RUELLE 1956
Michel SIBERTIN BLANC 944
Claudine TISON AMIEL 1954
Jacques Charles TRONC 1949
Maurice TUBIANA 1946 (concours de remplacement)
Raoul TUBIANA 1940 concours 1938
Michel URBAJTEL 1967
Pierre VERMENOUEZ 1937
Bernard WEIL 1951
Serge WITCHITZ 1957

Rapport moral du Président : Emmanuel CHARTIER-KASTLER

La période de l'AG annuelle est toujours un moment empreint d'émotion et de satisfaction de voir le travail accompli pendant l'année écoulée.

L'AAIHP vit depuis 10 ans maintenant dans le sillage de la réforme de l'accès au troisième cycle des études médicales et de la création de l'ECN parallèlement à la suppression de l'accès à l'internat par concours volontaire. Dans cette perspective, nous allons soumettre à l'AG une nouvelle mouture de la réforme nécessaire de nos statuts. Dix ans déjà et quelques acquis de l'expérience permettent d'ajuster notre réforme à nos objectifs associatifs. Je les rappelle : compagnonnage, formation d'excellence, formation dans les hôpitaux de Paris aux spécialités médicales, corporation d'élite scientifique pour tout mode d'exercice à vocation de soins d'excellence. Désormais la médecine générale fait partie des spécialités médicales, nos collègues sont tous des internes de la région Ile de France de spécialité, futurs anciens internes de la RIF. Ces quelques différences imposées par le législateur ne peuvent ni être niées, ni rejetées. Aussi, je plaide lors de notre discussion pour valoriser la formation au sein de nos hôpitaux de l'APHP dans cette partie du cursus, qui n'est pas acquise statutairement mais méritée par volontarisme et désir de formation qu'est le « post internat », quel qu'en soit le statut. Je fais confiance à notre sage Association pour trouver le bon chemin dans le respect des plus jeunes et des plus anciens collègues et avec un objectif d'excellence réaffirmée.

Notre Secrétaire Général fait un travail formidable et assure avec le secrétariat permanent le fonctionnement dynamique du quotidien. Qu'ils en soient tous remerciés et félicités ici, je lui laisserai vous détailler toutes nos actions présentes ou à venir.

Permettez-moi avant de lui donner la parole de nourrir quelques inquiétudes à moyen terme quant aux modalités de financement de notre aide aux familles, si nous n'arrivons pas à augmenter le nombre de cotisants et à renouveler des partenariats industriels difficiles à rendre lisibles pour notre structure « associative » multidisciplinaire. Le trésorier vous fera état des comptes qui témoignent déjà en partie de cette situation. Les bourses de recherche, les co-activités avec l'APHP, l'AAA AP-HP ou toutes autres structures sont à organiser et soutenir pour nous rendre plus visibles et lisibles. Ce n'est pas par une image d'anciens que nous existerons mais par celle d'anciens tournés vers l'avenir, sources de débats et réflexions, moteurs d'idées et de colloques, soutiens de la direction de l'AP-HP dans ses actions et défenseurs d'une certaine image de la formation de la pratique médicale. Je tiens à cette occasion à remercier encore tous ceux qui œuvrent pour le journal désormais facilement repéré et diffusé grâce à internet. Nous devons rapidement investir dans les outils de base numérique avec mise à jour par le web et nous rendre visibles sur la toile. Je soutiendrai tout projet et tous les collègues qui œuvreront à notre développement via Facebook,

Tweeter ou autres réseaux permettant rapidement de faire découvrir et partager nos activités à ceux, médecins ou non, AIHP ou non qui ne nous connaissent pas.

Pour conclure, l'AP-HP a changé de directeur général pendant cette année. Je tiens à remercier de tout cœur Mme Mireille Faugère qui avait établi des relations très cordiales avec l'AAIHP et devait participer à un numéro de notre journal. Cette proposition tient bien sûr pour son successeur, que je rencontrerai rapidement pour lui exposer nos activités et lui dire le rôle que nous souhaitons avoir à ses côtés pour que les médecins actuels et anciens de l'institution en comprennent les réformes et les changements à venir. Je formule mes vœux de réussite à Mr Martin Hirsch pour son projet ambitieux et innovant pour l'AP-HP.

Mesdames, Messieurs je tiens à vous remercier encore de la confiance dont vous nous témoignez à moi et à tout votre CA pour notre Association. Que ceux qui quittent notre CA soient remerciés pour le travail accompli et nous pourrions souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres après les élections dépouillées ce jour en AG.

Rapport d'activité du secrétaire Général : François DANIEL

Depuis l'Assemblée Générale du 25 mars 2013, le Conseil d'Administration s'est réuni les 3 juin, 30 septembre 2 décembre 2013. En l'absence de renouvellement du Conseil l'an passé, le bureau avait été reconduit dans ses fonctions.

Le docteur Daniel remercie ceux et celles qui l'ont aidé dans sa tâche, en particulier notre Président et notre Trésorier, et tous les membres du CA qui ont pris des responsabilités dans un secteur particulier de l'Association. Il remercie également Doriane de Nazelle, notre fidèle et très efficace secrétaire, et Dominique Carré, cheville ouvrière de l'Association.

Il a pu réaliser au cours de cette année 5 numéros de la revue L'Internat de Paris, l'annuaire Grand AIHP 2013, la mise à jour des 2 sites aaihp.fr et l'internatdeparis.fr, et l'édition des deux premiers ouvrages de la société des éditions de l'Internat : Les internes racontent ... la salle de garde, sous la direction de Jean-Pierre Brunet, et la biographie de Gaston Contremoulins, pionnier de la radiologie, écrite par Patrick Mornet.

I - STATUTS

La validation de nouveaux statuts reste un véritable serpent de mer, qui réapparaît lors de chaque AG. Après le retoquage de l'an passé, le CA a repris la discussion de nos nouveaux statuts, et a abouti à la proposition que nous vous soumettons aujourd'hui après avoir recueilli l'accord unanime des membres du CA.

Trois points sont importants :

•La dénomination

L'Association Amicale des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux et Hospices Civils de Paris – AAIHP – devient :

L'Association des Anciens Internes des Hôpitaux de Paris et reste AAIHP.

• **Les membres ayant-droit** de participer à cette nouvelle Association sont :

- Les anciens internes des hôpitaux de Paris nommés par concours jusqu'en 2004 ;
- Les anciens internes de spécialité de la région Paris Ile de France ayant pris leur fonction depuis 2004 ;
- Les anciens chefs de clinique – assistants des hôpitaux de Paris, y compris ceux ayant effectué leur internat dans une autre inter région.

• **Le conseil d'Administration**

- 20 membres à jour de leur cotisation,
- les anciens présidents sont membres d'office du Conseil d'Administration s'ils le souhaitent.
- le président et le vice-président du SIHP, le président et le vice-président du SCCAHP.

En l'absence vraisemblable du quorum atteint, une seconde AG aura lieu le 2 Juin 2014.

II - COTISATIONS

1412 collègues ont réglé leur cotisation 2013, se répartissant pour 861 en activité et 551 retraités soit respectivement 61 et 39%

Ce chiffre pourrait paraître assez satisfaisant : nous avons réussi à inverser la chute du nombre de cotisants. Ils s'élevaient à 1311 en 2011, 1377 en 2012, et 1412 en 2013, soit en 2 ans une hausse de près de 8%. De plus, il faut tenir compte de la perte régulière de nos collègues disparus : 35 cotisants sur 60 décès en 2013. Ceux-ci ont donc été « remplacés » par de nouveaux cotisants, ou d'anciens collègues ayant déjà cotisé et ayant repris cette excellente habitude, dont Jean-Pierre Brunet a fait l'éloge dans le n°72 de notre revue.

Mais cet effort ne nous suffit pas. Comme vous le dira en détail Philippe Brun, les comptes de l'AAIHP sont très déficitaires pour 2013.

Il devient ainsi impossible de continuer à assumer un déficit régulier. Malgré la répugnance que nous avons pour demander un effort supplémentaire à nos collègues, nous nous voyons contraints à augmenter nos tarifs de cotisation, ce qui n'a pas été le cas depuis 7 ans. Le tableau ci-contre nous montre l'évolution de nos tarifs depuis 1999.

Nous vous proposons donc d'augmenter à 90 euros la cotisation des AIHP en exercice ; cette somme peut être récupérée dans les frais professionnels ; et à 80 euros pour les retraités, sachant qu'elle correspond à une charge réelle de 27 euros du fait des 66% de déduction fiscale. Les cotisations des chefs de clinique et des internes en exercice restent inchangées.

C'est là une source importante de nouveaux adhérents pour les années à venir, en sachant que l'administration de l'AP-HP nous envoie désormais à chaque nouvelle année la liste des chefs de clinique –assistants en fonction au sein de l'AP-HP, ce qui représente 300 collègues nouveaux par an.

III – ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES COLLEGUES

Soutenir nos jeunes collègues au début de leur carrière reste pour nous une ardente obligation. Cette politique s'exprime à 4 niveaux :

a) **l'aide aux familles**, à la base de la création de notre Association en 1883, continue à être régulièrement versée à 7 familles, et demeure une action incontournable.

b) **Les bourses** de l'AIHP connaissent toujours un franc succès, avec 35 dossiers reçus en 2013. La sélection devient de plus en plus difficile, sur la qualité et l'intérêt des projets présentés. La lauréate pour 2013 est :

Elisabeth MAMELLE

Titre du protocole : **Résultats fonctionnels et physiques de l'implantation cochléaire par voie conventionnelle et robot- assistée sur le modèle animal**

Cette année qui voit le 25ème anniversaire de la création de la bourse par Alain Haertig, il a été décidé d'octroyer deux bourses de 12200 euros chacune. Nous espérons bien que l'augmentation et du nombre et du montant de la cotisation permettra de poursuivre cet effort dans les années à venir.

Enfin, comme chaque année, deux **Prix d'Excellence** ont été décernés

Médecine

Lucile COURONNE : Recurrent mutations in epigenetic regulators, RHOA and FYN kinase in peripheral T cell lymphomas

Revue : *Nature genetics*

Chirurgie

Clarisse EVENO : Bevacizumab Doubles the Early Postoperative Complication Rate after Cytoreductive Surgery with Hyperthermic Intraoperative Chemotherapy (HIPEC) for Peritoneal Carcinomatosis of Colorectal Origin

Revue : *Annals of Surgical Oncology*

c) **la participation des internes** en exercice aux réunions du CA est devenue très régulière, avec successivement, Guillaume Dedet, Julien Lenglet et Justine Frija-Masson. Elle sera institutionnalisée dans les futurs statuts, qui prévoient la présence du président et du vice-président du SIHP à ces réunions ainsi que du Syndicat des Chefs de Clinique. Cette collaboration de plus en plus poussée est fondamentale à nos yeux. Elle montre aux jeunes que les anciens ne se désintéressent pas du tout de leur sort et elle éclaire les anciens sur les conditions de travail, différentes peut-être dans leur organisation, mais

répondant aux mêmes exigences dans la qualité des soins prodigués aux patients que de leur temps.

d) la diffusion des préoccupations de nos jeunes collègues continue à s'exprimer dans les colonnes de la revue. L'enquête très importante réalisée par le SIHP a été résumée dans le n° 73 de la revue.

L'intégralité des réponses est disponible sur le site *aaihp.fr*

D'autres actions, en particulier mini-tables rondes destinées à être filmées et mises en vidéo sur les sites internet, sur des sujets d'actualité, devraient également se mettre en place progressivement.

IV – LA COMMUNICATION

Un très gros effort a été entrepris et poursuivi pendant l'année 2013 pour tenter de combler les retards pris en 2011.

a) La revue *L'Internat de Paris*

A connu 5 numéros :

N°70 paru en janvier 2013

N°71 paru en mars 2013

N°72 paru en juin 2013

N°73 paru en septembre 2013

N°74 distribué début février 2014 4^{ème} et dernier numéro 2013

Quatre numéros doivent donc être édités cette année jusqu'au 30 novembre 2014 s'il on veut effacer totalement notre retard.

La qualité de la revue, de l'avis unanime, tant pour les forums de spécialité que pour les articles généraux, est en constante amélioration. Enfin, le comité de rédaction a accueilli 2 jeunes collaborateurs en la personne de Guillaume Dedet et de Sophie Georgin-Lavialle.

b) Le *Grand AIHP* devient pléthorique, surtout si nous comptons y inclure les nouveaux chefs de clinique-assistants entrant en fonction à l'AP-HP. Le comité de rédaction réfléchit au moyen d'alléger l'ouvrage. Enfin la rédaction sera assurée cette année par François Daniel et Christophe Tresallet, qui reprendra seul cette charge en 2015.

c) L'Association est maintenant riche de 2 sites internet. A côté d'aaihp.fr, est venu s'ajouter l'internatdeparis.fr. Ce site est exclusivement réservé aux professions médicales, et vise avant tout les chefs de clinique-assistants, les internes et les étudiants en médecine. La lecture complète des articles qui reprennent ceux déjà publiés dans la revue nécessite une inscription préalable avec mot de passe. Enfin un troisième site internet est actuellement à l'étude.

- d) La publication des deux premiers ouvrages de la Société des éditions a été en fait l'élément majeur de cette année. Elle a permis la tenue de 2 réunions : un cocktail de lancement le 23/09/2013 au restaurant *Desvougues*, et un dîner de l'Internat au Cercle de la Mer sur le thème « Autour de nos auteurs », qui a réuni 55 collègues.

Plusieurs manuscrits nous ont été proposés.

Afin d'assurer un maximum de ventes, les titres vous seront proposés par un sondage par email, qui devrait aider la prise de décision. Enfin, nous étudions la possibilité de rééditer d'anciens ouvrages rédigés par des collègues et devenus introuvables, ce qui implique que les droits d'auteurs et d'éditeurs soient totalement disponibles.

V – LE PROGRAMME DES REUNIONS

- Aucun petit-déjeuner ne s'est tenu pendant l'année 2013. La formule ne rencontre qu'un succès limité. Les collègues en activité ne se déplacent pas le matin avant leur vie hospitalière ou libérale. Les retraités ont souvent des difficultés à être au centre de Paris à 8 h du matin. Un transfert de ces réunions pour un horaire plus disponible, le jeudi entre 17h et 19h, doit être étudié avec le Groupe Pasteur Mutualité. L'organisation de mini tables rondes filmées et mises sur le site pourrait aussi s'envisager.
- De même, la visite de l'Académie de Médecine, prévue le 23 janvier 2014, n'a pu être réalisée faute de combattants.
- Par contre, des actions communes avec l'AAAAP-HP sont prévues.

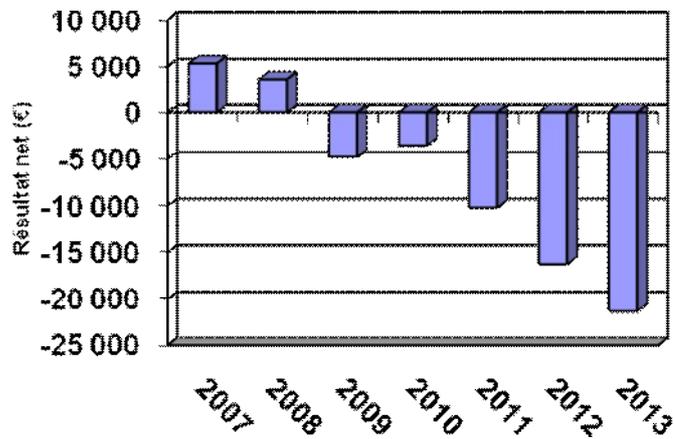
CONCLUSION : QUELS PROJETS POUR 2014 ?

- Mise à jour de nos statuts.
- Augmenter les ressources financières par l'élévation du nombre de cotisants et du montant de la cotisation.
- Continuer à soutenir les jeunes collègues.
- Stabiliser la parution des 4 numéros annuels de la revue.
- Alléger le *Grand AIHP*.
- Promouvoir les occasions de rencontres entre collègues, grâce à l'organisation d'un maximum de manifestations, en partenariat souvent avec l'AAA-APHP

Rapport moral du trésorier Philippe Brun

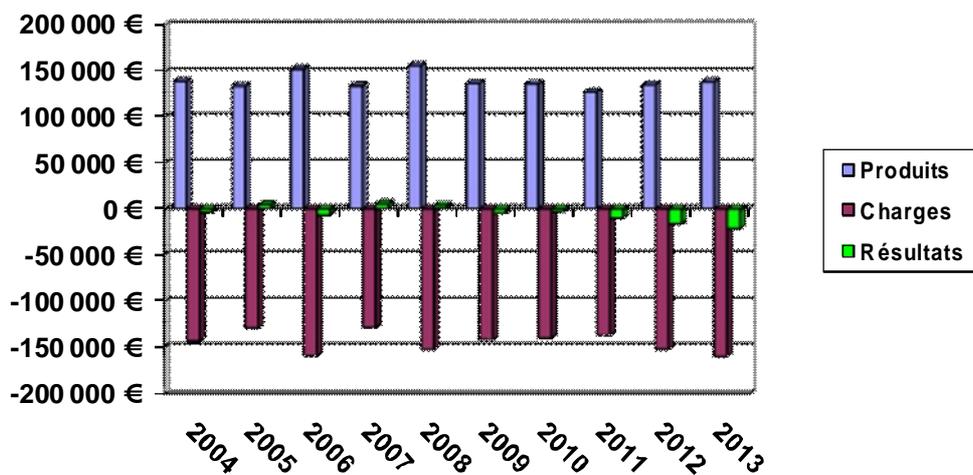
Au 30 décembre 2013, la situation financière de notre association était pour la cinquième année consécutive en déficit, déficit qui s'est encore creusé par rapport à l'année précédente: - 21 344 € cette année et - 16 278 € en 2012.

Pour mémoire le solde des comptes des années précédentes est indiqué dans le tableau ci-dessous :



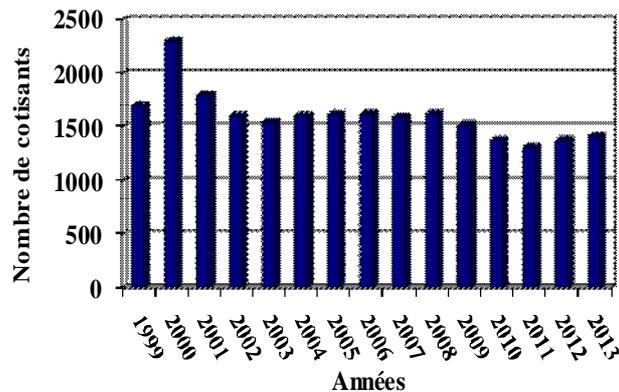
Le compte de résultat de notre association est présenté dans le tableau suivant :

Compte de Résultat AAIHP



Les comptes de résultat de l'exercice 2013 sont déficitaires de 21 344€ cette année. Ils étaient déficitaires de 16 278 € en 2012, de 10 190 € en 2011, de 3 525 € en 2010 et de 4 779 € en 2009. Ils étaient bénéficiaires en 2008 et 2007 de 3 594 € et 5 304 €, respectivement.

Alors que nous avons observé depuis 2008 une diminution des recettes liée à la diminution du nombre de cotisants et au pourcentage de plus en plus important de cotisants retraités, cette baisse semble s'être enrayée depuis 3 ans. Le nombre de cotisants est passé de 1377 à 1412 entre 2012 et 2013.



Cette année le montant des produits est de 138 964 €. Il était de 136 145 € en 2012 et de 127 631 € en 2011. Cette stabilisation est la conséquence de celle des cotisants qui tourne autour de 1400 (1412 cette année et 1377 en 2012).

Cependant les recettes de ce nombre de cotisants ne permet pas de couvrir l'augmentation des charges d'exploitation lié principalement à une augmentation des frais d'impression et de postage qu'ont entraîné des envois supplémentaires pour solliciter les cotisations. Ce poste représente 40% de nos charges d'exploitation.

Il nous faudrait environ 300 cotisants de plus pour assurer un équilibre des comptes. La modification des statuts ouvrant notre association aux Chefs de Clinique-Assistants des hôpitaux devrait apporter un supplément de cotisants.

Pour rappel, les cotisations sont les suivantes : 35€ pour les IHP et 50 € pour les CCA en exercice, 80 € pour les AIHP et 65 € pour les retraités. Pour mémoire sur la cotisation de 80 € des AIHP, 18 € (23%) est reversé à la société des Editions de l'AAHIHP pour l'abonnement à la revue.

Il faut aussi noter que les laboratoires Servier subventionnent l'association pour 27 900 € (soit 20% de nos recettes). Malgré les assurances de Mr d'Hervilly sur la pérennité de cette subvention, il existe néanmoins un gros risque sur l'équilibre de ces comptes si cette subvention devait s'arrêter. Nous n'avons pas pour l'instant trouvé de nouveaux sponsors pour soutenir la bourse de recherche.

Les charges d'exploitation ont augmenté passant de 152 424 € en 2012 à 160 308 € cette année (soit une augmentation de 7 884 € soit + 5,2% cette année contre une augmentation de 10,6% l'année dernière).

Cette augmentation de 7 884 € des charges est essentiellement liée à l'augmentation des frais d'impression pour relancer les cotisations (3 294 €), des frais de maintenance

informatique (1 847€), des honoraires du cabinet d'expertise comptable (1 196 €) et du salaire de notre secrétaire (877€).

Le premier poste des charges d'exploitation est celui des frais liés aux frais d'impression, d'envois de l'annuaire et des relances de cotisation : 64 785 € (soit 40% des charges, en augmentation d'un peu plus de 3% par rapport à l'année précédente).

Le deuxième poste est le versement à la Société d'édition de la part abonnement des cotisations : 25 742 € (soit 16% des charges, en augmentation de 6% par rapport à l'année dernière).

Le troisième poste est celui des salaires : 23 520€ (soit 15% des charges, en augmentation de 7% par rapport à l'année dernière).

Le quatrième poste est celui de la bourse de recherche et prix d'excellence : 14 200 € (soit 9% de nos charges, constant depuis l'année dernière). Pour mémoire, le poste soutien à la recherche comprend : la bourse de recherche Servier (12 200 €) et les deux prix d'excellence de l'AAIHP (2000 €).

Le cinquième poste est celui de l'aide aux familles : 10 875 € (soit 7% de nos charges, stable depuis l'année dernière).

Au 31 décembre 2010, notre trésorerie était positive de 8 224 €.

Enfin le contentieux qui nous opposait aux Internes sur la gestion du fond de prévoyance a été réglé. Le partage a été fait et au 31 décembre 2010 nous avons sur compte HSBC au 31 décembre 2013 1 109 264 € dont la quasi-totalité est placée dans des fonds obligataires. Lors du règlement du litige, nous nous sommes engagés à consacrer ce fond à des actions de soutien à la recherche ou à l'entraide sociale. Ce fond ne devant en aucun cas être utilisé pour le fonctionnement quotidien de l'AAIHP et ne doit pas être fongible avec les comptes de l'AAIHP.

Comme le protocole d'accord nous l'autorise, je propose de confier l'intégralité des dépenses du poste aide aux familles au fond.

La créance de la société des éditions de l'Internat est de 12 741 €. Nous avons consenti un prêt de 38 112 € lors de la création de cette SARL.

Pour mémoire l'association reste devoir 123 000 € à la SARL Société de l'Internat, au titre d'un emprunt pour l'organisation du bicentenaire de l'Internat des hôpitaux de Paris en 2002.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de l'approbation de l'ensemble des documents présentés (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier, compte de résultat, bilan, annexes).

Emmanuel Chartier Kastler
Président

François Daniel
Secrétaire général

Philippe Brun
Trésorier

